Trente-et-unième Année. — N° 309

UN NUMÉRO : 15 CENTIMES.

SAMEDI 6 NOVEMBRE 1886
VENDREDI 5 NOVEMBRE 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 4 NOVEMBRE 1886

COMMENT NOUS SOMMES GOUVERNÉS

Pourquoi s'en va-t-il? Et qui le remplacera? Telles sont les deux questions que soulève la démission, aujourd'hui officielle de M. Baïhaut,

Le ministre des travaux publics quitte le gouvernement parce qu'il est fatigué, dit-on. Cela est vrai, mais cette fatigue n'est pas d'ordre physique.

M. Baïhaut éprouve le même sentiment qui a fait dire à M. Sarrien: « J'en ai assez. » Il a été appelé *vingt-une* fois à la tribune par des membres de l'extrême gauche, et quelque peu abandonné aux Basly et Camélinat par ses collègues du ministère.

M, Sarrien, après avoir publiquement manifesté sa lassitude et son écœurement s'est laissé prendre aux belles paroles de M. de Freycinet, qui veut bien lâcher les gens, mais qui n'admet pas facilement qu'on se détache de lui.

M. Baïhaut a montré plus de fermeté. Tout ce que les coquetteries de M. de Freycinet ont pu faire, c'a été de prolonger la liaison de deux mois: l'échéance arrivée, M. Baïhaut tient sa promesse : il s'en va, attristé par le spectacle des haines auxquelles il a été en butte, découragé par les faiblesses et les complaisances dont il a été témoin.

Qui le remplacera? Les travaux publics entrepris ou a entreprendre sont considérables. Le Métropolitain, l'Exposition, le canal du Nord, le port du Havre, la basse Seine, le canal de l'Océan à la Méditerranée, voila de quoi suffire à l'activité d'un ministre consciencieux, voilà un champ où la science d'un homme compétent pourra se donner librement carrière.

Si l'on écoute la raison, elle dit que le portefeuille des travaux publics doit être donné a un ingénieur ayant depuis longtemps fait ses preuves, à un technicien habile; mais la politique fait entendre impérieusement sa voix : le portefeuille doit être donné à un membre de l'Union des gauches.

Qu'il ignore les besoins du pays, qu'il ne soit pas plus familier avec les travaux publics que M. Lockroy ne l'est avec le commerce, on n'en a cure.

Il faut, pour assurer l'équilibre ministériel, un ministre appartenant à telle fraction de la gauche : on prendra M. Siegfried, M. Ricard, n'importe qui, on prendrait même M. Thiessé, si Caracas ne l'avait enlevé à la tribune dont il était un des [illegible]

Cette situation est comprise de quelques [illegible]. On dira qu'en général le ministre n'est destiné qu'à donner des signatures et à assister aux fêtes officielles, et que le vrai véritable, le maître du ministère est de faire de la politique.

Dans ce cas, pourquoi n'avoue-t-on pas nettement que nous sommes gouvernés par un conseil des Dix, des Onze ou des Douze, et que les noms des différents portefeuilles ne sont que des pseudonymes pris par les ministres à leur arrivée au pouvoir? Voyez ce qui se passe à l'heure actuelle. On sait que la gauche possède un ou deux membres qui ont quelque idée des travaux publics : on ne songe même pas à les appeler ; ils n'ont pas la nuance précise qu'il faut à l'arc-en-ciel gouvernemental.

Aussi, qu'arrive-t-il? Le personnage que sa couleur a désigné pour gouverner la France, une fois juché sur son piédestal, cherche à justifier son titre. Comme celui à qui l'on demandait : « Savez-vous jouer du violon? » et qui répondait : « Je ne sais pas, je n'ai jamais essayé, » le nouveau ministre se fait cette réflexion : « Je suis peut-être un ministre compétent. » Et il va de l'avant, à tort et à travers, avec l'ardeur intempestive des néophytes. Quand un orage parlementaire le rejette au sein de la multitude, son successeur arrive avec la même intempérance d'esprit de réformes... et voilà comment nous sommes gouvernés, et voilà pourquoi nous payons plus d'impôts que tous les autres peuples. Faire et défaire, c'est toujours dépenser.

NOUVELLES DU JOUR

Les lignes téléphoniques de Paris à Bruxelles et de Paris à Lille

Paris, 3 novembre. — Plusieurs journaux ont annoncé que le téléphone serait installé le 1er janvier 1887 entre Paris et Bruxelles.

Sans être absolument impossible, la chose est peu probable.

Des essais faits dans ces derniers temps, il a été reconnu que les fils, remplissant le mieux les conditions voulues sont des fils en bronze phosphore.

Le bronze phosphore, outre qu'il a l'avantage d'être doué d'une conductibilité bien supérieure à celle du fer, supporte beaucoup mieux la tension que le cuivre qui, jusque-là, était considéré comme le métal le plus apte à ce genre d'emploi.

Or, on commence à peine actuellement la construction des fils en bronze phosphore, ainsi que les travaux de pose sur la ligne de Paris à Bruxelles.

Ajoutons que la communication téléphonique entre ces deux villes sera directe et sans arrêt aucun.

Quant à la ligne de Paris à Lille, elle est également à l'étude et sera croyons-nous, livrée à peu de chose près, en même temps que celle de Paris à Bruxelles.

La convention postale passée avec les Messageries maritimes

Paris, 3 novembre. — Plusieurs délégués de la Chambre de commerce du Havre ont été entendus aujourd'hui par la Commission du budget au sujet de la convention postale passée avec les *Messageries maritimes*.

Ils reclament, conformément à une délibération de cette chambre de commerce, en date du 19 octobre, qu'un des deux départs mutuels de la ligne de l'Indo-Chine ait lieu du Havre; que la ligne de la côte d'Afrique soit mise en adjudication, et que les pénalités pour infraction aux règlements concernant la vitesse soient augmentées.

Dans sa prochaine séance, la commission entendra à ce sujet le ministre des postes est les représentants des *Messageries maritimes*.

Le successeur de M. Baïhaut

Paris, 3 novembre. — Parmi les noms mis en avant pour la succession de M. Baïhaut, nous citions hier MM. Devès, Millaud, Cochery, Siegfried. La candidature de M. Devès semble devoir être absolument écartée, cela grâce à l'insistance de M. Clemenceau qui trouve l'ancien ministre de la justice du cabinet Duclerc et ancien ministre de l'agriculture sous le grand ministère, par trop opportuniste.

Pour la même raison, la candidature de M. Cochery a dû être abandonnée par M. de Freycinet qui, par tous les moyens, cherche à ne pas s'aliéner le leader de l'Extrême Gauche. Les noms de MM. Etienne, Siegfried, Cuvinot n'ayant ete lances que comme ballons d'essai, le président du conseil s'est rabattu sur M. Millaud qui, absent de Paris, a été mandé par dépêche.

Le sénateur du Rhône a répondu qu'en principe il acceptait l'offre qui lui était faite et que, ce soir il serait à Paris. Sa nomination est des plus probables. Dans tous les cas la question sera tranchée demain et, pour ce faire, au lieu d'un conseil de cabinet au quai d'Orsay, il y aura conseil des Ministres à l'Elysée sous la présidence de M. Grévy,

Les séances de la Chambre

Paris, 3 novembre. — Les Conseils généraux se réunissant lundi, il est probable que la Chambre s'ajournera samedi jusqu'à mardi ou même jeudi. Par contre, il y aurait séance vendredi prochain.

Les délégués départementaux

Paris, 3 novembre. — Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser une circulaire recommandant de prendre toutes les mesures necessaires pour que la désignation des délégues des instituteurs aux conseils departementaux ne souffre aucun retard, c'est-à-dire pour que l'élection puisse avoir lieu dans les derniers jours de ce mois, après notification du règlement que le conseil d'Etat élabore en ce moment.

Une fête patriotique

St-Jean de Losne, 3 novembre. — Le cinquantenaire commemoratif de la levée du siège de St-Jean de Losne, a été favorisé par un temps splendide; il avait attiré une foule nombreuse. Dans le cortège on remarquait : MM. Hugot sénateur; Lamy, député; le préfet de la Côte d'Or; le général Tricoche; deux généraux de brigade; le premier président de la Cour d'appel de Dijon; le procureur général; le recteur, plusieurs conseillers généraux et conseillers d'arrondissements etc.

Lorsque le maire a lu la fameuse déclaration de 1636 dans laquelle les Losnais prennent l'engagement de s'ensevelir sous les ruines de la cité plutôt que de se rendre à Galas, des acclamations enthousiastes ont éclaté.

Le général Tricoche a alors célébré, dans un langage patriotique, les héros de 1636 et a été chaleureusement applaudi. M. Hugot a fait l'éloge du patriotisme.

Le cortège a fait ensuite le tour de la ville, magnifiquement pavoisée.

Un banquet de 500 couverts a eu lieu dans la soirée.

Une manifestation des Conseils généraux de droite conte l'inique loi scolaire

Paris, 3 novembre. — Un certain nombre de membres de la droite de la Chambre et du Sénat, qui font partie des Assemblées départementales, ont l'intention, à l'occasion de la prochaine réunion des Conseils généraux pour choisir les membres de la Commission départementale de l'enseignement primaire, d'organiser une manifestation contre la loi inique récemment adoptée par la Chambre, et qui vient d'être promulguée. Voici en quoi consisterait la manifestation.

Dans les conseils généraux, où la majorité est acquise aux conservateurs, on prendrait parmi les opposants les plus marqués les quatre membres destinés à faire fonctionner la loi nouvelle. Mais partout où les conservateurs sont en minorité, l'abstention serait un devoir.

Dans certains conseils, cette abstention pourrait retarder l'élection; dans d'autres, elle constituerait une protestation qui ne serait pas sans caractère. Vaine ou non, cette protestation, surtout si elle est formulée par écrit, car elle devra alors être inscrite au procès-verbal, est destinée à rester. Il est nécessaire, en effet, qu'aux votes indignés des conservateurs de la Chambre et du Senat succède celui des représentants cantonaux.

Une réunion générale des droites doit avoir lieu, ici, pour délibérer sur cette proposition et régler définitivement le mode de la manifestation.

Le droit de 5 francs sur les blés

Paris, 3 novembre. — M. de Freycinet a reçu aujourd'hui, à deux heures et demie, une délégation des agriculteurs de la Somme, qui lui a été présentée par le préfet, et par M. Dauphin, sénateur.

La délégation a appelé l'attention du président du conseil sur la situation de l'agriculture et sur la necessité qu'il y a d'établir le droit fixe de cinq francs.

Un assassinat à Paris

Paris, 3 novembre. — Un assassinat à été commis cette nuit, rue Gay-Lussac.

Mme Loison, dont le mari est réserviste en ce moment à Besançon, et qui tient le café Gay-Lussac, au coin de la rue Saint-Jacques, a, à son service, un garçon infirme.

Chaque matin, il ouvre les volets du café vers sept heures, et se fait aider dans cette besogne par le concierge.

Ce matin, au moment où ils pénétraient dans la seconde pièce du café donnant sur la cour pour ranger les volets, ils aperçurent le corps de Mme Loison gisant par terre dans une mare de sang.

Elle avait les pieds nus, un bâillon sur la bouche et un bandeau sur les yeux.

On voyait partout dans cette pièce des traces de lutte.

Les tables étaient renversées. Sur le cou et sur la figure de la victime, on remarquait des coups d'ongles, une grande balafre sur la joue gauche et une blessure profonde à la tête.

Mme Loison a été assommée au moment où elle passait dans cette pièce pour se rendre à son appartement, situé dans la cour.

Le vol a été le mobile du crime; car la recette du jour a disparu.

Brûlée vive

Paris, 3 novembre. — La nommée Henriette Laguarre, âgée de 65 ans, qui avait des habitudes d'ivrognerie, rentrait hier chez elle, 19 rue de la Comète, en état d'ivresse. En se couchant, elle renversa la bougie et mit le feu aux draps. La malheureuse, horriblement brûlée, mourait après une heure de terribles souffrances.

Vol dans un cercle catholique à Paris

Paris, 3 novembre. — Des malfaiteurs se sont introduits cette nuit au Cercle catholique, boulevard Montparnasse, n° 126, ont fracturé trois portes, brisé un coffre-fort, et se sont emparés d'une somme de 3.000 francs.

Le commissaire de police du quartier a ouvert un enquête.

La frontière espagnole

La *Patrie* dit qu'à la suite de dépêches venant de la frontière espagnole, le préfet de police et le directeur de la sûreté générale ont été appelés auprès du ministre de l'intérieur.

A la suite de cette conférence, un inspecteur général du service de la sûreté a dû partir pour Bayonne.

Arrestation d'un assassin

Madrid, 3 novembre. — L'assassin du général Velarde a été arrêté.

En Birmanie

Rangoon, 2 novembre. — Neuf cents insurgés ont attaqué et brûlé, la nuit dernière, la ville de Millilot; les dommages sont très considérables.

La situation s'aggrave en Bulgarie

Sofia, 3 novembre. — Le bruit court que M. Stambouloff a offert à M. Zankof de former, de concert avec lui un nouveau cabinet. M. Zankof aurait accepté ce compromis, et un changement de gouvernement est imminent.

Tirnova, 3 novembre — Tous les vice-consuls des consulats généraux de Sofia, à l'exception de celui de la Russie, sont arrivés. Le vice-consul autrichien, comte Starzenski, a été attaqué en route, entre Iswor et Lovtscha, et pillé par une bande de brigands.

Les députés sont en majorité indignés contre les procédés du général Kaulbars. Il est question d'envoyer au prince Alexandre de Battenberg une adresse de remerciements et de regrets.

Sofia, 3 novembre. — On considère la situation comme très tendue. Beaucoup de familles de la capitale se réfugient sur le territoire turc. Le gouvernement a envoyé aux représentants des puissances une copie de la dernière note du général Kaulbars, annonçant qu'il quitterait la Bulgarie avec tous ses agents au premier acte de violence contre un sujet russe.

On prétend que le général Kaulbars ne cherche qu'un prétexte pour motiver un départ qui est depuis longtemps résolu.

Une conférence européenne. — Les élections municipales anglaises

Londres, 3 novembre. — La nouvelle à l'ordre du jour, en Angleterre, c'est la résolution prise par les ministres de la Reine dans le conseil de cabinet tenu à Downing street, de proposer aux puissances signataires du traité de Berlin la réunion d'une conférence européenne pour le cas où la Russie refuserait de reconnaître le candidat au trône que désignera la grande Sobranie bulgare. On annonce déjà, dans les clubs de West-End, que le projet de conférence a reçu préalablement l'adhésion de l'Autriche-Hongrie.

Les élections annuelles pour le renouvellement partiel des conseils municipaux dans le royaume ont eu lieu le nouvembre. Le résultat est complètement favorable aux conservateurs.

ASSEMBLÉE ÉLECTORALE PLÉNIÈRE

DES COMITÉS CONSERVATEURS DU DEPARTEMENT DU NORD

Nous recevons la communication suivante:

Hier a eu lieu, à deux heures, la réunion plénière des comites conservateurs du département du Nord, à l'effet de procéder au choix du candidat conservateur pour l'élection du 21 novembre prochain.

M. Plichon présidait, entouré de M. Fiévet, sénateur, et des membres de la députation du Nord. Tous les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement conservateurs, ainsi que les délégués de chacun des 61 cantons du département, avaient répondu à l'appel du comité départemental.

M. Plichon expose d'abord que le gouvernement a voulu, en promulguant le décret de convocation avec une précipitation inconvenante, la tombe du regrette M. Delelis à peine fermée, surprendre le parti conservateur et se venger ainsi du cruel échec que les électeurs du département du Nord ont, le 4 octobre 1885, infligé à sa politique.

Mais le parti conservateur ne se laissera pas troubler. « Vous êtes, s'écrie le respectable député, une vieille troupe qui a fait ses preuves et qui ne se laissera ni disperser, ni enlever».

Depuis le 4 octobre, la situation du pays, au dedans comme au dehors, ne s'est pas améliorée; loin de là : à divers égards, elle s'est aggravée: de nouveaux griefs sont venus s'ajouter aux griefs anciens auxquels il n'a été donné aucune satisfaction.

Dans un tableau saisissant, M. Plichon montre notre isolement en Europe, alors que les plus graves complications sont à craindre, la guerre se continuant au Tonkin, en Annam, au Cambodge, sans aucun profit pour notre commerce, et au prix des plus grands sacrifices en hommes et en argent.

Au dedans, le gouvernement reste sourd aux cris d'alarme de l'agriculture, aux abois et aux réclamations incessantes des défenseurs du travail national, demandant la surtaxe des céréales, c'est-à-dire le secours d'où dépend le salut et la vie. Rien ne peut arrêter le débordement des dépenses inutiles; tous nos budgets se soldent en déficit et quel déficit!

A son avènement, M. de Freycinet avait promis qu'il n'y aurait ni emprunts, ni impôts nouveaux, et déjà la dette publique s'est accrue de plus de 1500 millions, et de nouveaux emprunts sont encore reconnus inévitables.

D'autre part, de nouveaux impôts sont demandés, ou bien une grande augmentation de droits sur l'alcool, ou un impôt sur le revenu, le plus détestable des impôts, qui autorise l'inquisition du fisc dans l'universalité des familles.

Dans l'ordre moral et religieux, on voit le gouvernement entièrement livré aux sectaires de l'athéisme et affirmant chaque jour davantage sa politique jacobine. Ce n'est plus seulement aux ordres religieux qu'il s'attaque, c'est au clergé séculier lui-même, aux prêtres de nos campagnes, dont il supprime la rémunération au gré de son caprice et au mépris du concordat. Au fond, ce qu'il poursuit, c'est la destruction de toute religion et, avant tout, de la religion catholique.

Les enfants sont définitivement arrachés à leurs parents, chrétiens désespérés, et livrés sans merci à un enseignement dont l'on proscrit la notion de Dieu, les devoirs qu'on lui doit et qu'on doit à la famille et à la société, ainsi que les principes de morale que la loi chrétienne impose.

Puisque nous sommes appelés à remplacer M. Delelis, nous avons le devoir de protester contre cette politique coupable en confiant notre mandat à un conservateur résolu, qui la condamnera solennellement avec nous.

M. Plichon fait alors connaître que le regretté M. Delelis étant un des représentants de l'arrondissement de Dunkerque, c'est à cet arrondissement qu'il appartenait de présenter un candidat. Mais les membres les plus éminents du parti conservateur de cet arrondissement, les citoyens les plus dignes d'être investis de la confiance de leurs concitoyens, ayant, pour des raisons sérieuses et personnelles, décliné cet honneur, le comité conservateur de l'arrondissement de Dunkerque s'est alors entendu avec le comité départemental, et, d'un commun accord, il a été décidé que le choix pourrait être fait dans l'ensemble du département. Il appartient donc à l'assemblée plénière de désigner le candidat conservateur et qui sera soutenu par tous nos amis.

L'honorable député du Nord rend compte alors des démarches qui ont été faites auprès de différentes personnes, dont les noms étaient naturellement désignés par l'opinion publique. Parmi ces personnes, aucune ne semblait plus digne que l'honorable M. Louis Dervaux, grand agriculteur et fabricant de sucre, maire de Wargnies-le-Grand. Par les services rendus à la cause conservatrice, par sa compétence dans les questions agricoles et économiques, par son dévouement à tous les intérêts spéciaux de notre région, par sa haute situation et l'estime universelle dont il est entouré M. Louis Dervaux était spécialement en vue, et nous sommes heureux de vous apprendre que les démarches faites auprès de lui ont été couronnées de succès, et qu'il a consenti à nous donner son nom, si vous acclamez sa candidature et si les représentants de l'arrondissement de Dunkerque tout particulièrement veulent bien l'accepter comme le successeur du regretté M. Delelis, dont il continuera l'œuvre et suivra les exemples pour la défense de la cause agricole.

M. Plichon demande alors si l'un des assistants désire proposer une autre candidature; mais d'une voix unanime, la candidature de M. Louis Dervaux est acclamée, aux cris répétés de : « Vive la France! »

M. Plichon, après avoir recueilli les suffrages de l'assemblée et procède à la contre-épreuve, proclame comme candidat conservateur et indépendant:

M. LOUIS DERVAUX

Cultivateur et fabricant de sucre

MAIRE DE WARGNIES-LE-GRAND

Messieurs, dit alors l'honorable député du Nord, vous venez de désigner votre candidat; il s'agit maintenant de prendre les mesures pour le faire triompher. Son succès ne saurait être douteux et je n'hesite pas à affirmer qu'il sera éclatant, si tous les conservateurs, sous l'impulsion et la direction de leurs comités locaux, s'engagent résolument dans la lutte et marchent unis au combat la main dans la main, et pourvus des munitions nécessaires. Ces munitions, messieurs, c'est de l'argent et comme, ainsi que nos adversaires, nous n'avons pas à notre disposition les fonds secrets, c'est aux membres du parti conservateur que nous sommes obligés de les demander.

Chaque arrondissement ou chaque canton devra supporter la dépense à faire dans l'arrondissement ou dans le canton, et c'est au moyen de souscriptions volontaires dans l'arrondissement ou dans le canton qu'il faudra nous procurer les ressources nécessaires.

Les conservateurs auront un second devoir : après avoir payé de leur bourse, c'est de payer de leurs personnes et de ne se laisser intimider ni par les menaces, ni par les violences. Il nous appartient de défendre les faibles contre toute pression et de déférer aux tribunaux tous les attentats contre la liberté électorale.

Ce devoir, nous saurons le remplir, messieurs; car il s'impose avec plus d'énergie que jamais ; la mesure est comble ; les intérêts et les consciences se révoltent ; c'est comme un seul homme qu'on doit se lever contre cette politique de sectaires qui sacrifie nos intérêts moraux et matériels les plus essentiels, nous conduit à la banqueroute, livre sans défense la concurrence étrangère notre agriculture qui se meurt, veut nous accabler de nouveaux impôts et enlever aux pères de famille leurs enfants dont ils voulaient faire des chrétiens et dont on va faire des athées.

La victoire du parti conservateur sera la condamnation solennelle de cette politique oblique, et, pour rendre cette victoire plus éclatante, il ne faut qu'une chose, c'est que vos cadres et vos bataillons soient au complet. Préparez dès demain le mouvement de concentration de vos troupes, assurez-vous que les munitions ne vous feront pas défaut, et puis, l'heure du combat venue, stimulez les courages en marchez en colonnes serrées à l'ennemi; votre armée est de beaucoup la plus nombreuse; je n'admets pas que l'on dise qu'elle n'est pas la plus brave.

Le succès est certain, je le répète, et jamais victoire n'aura exercé une influence aussi grande sur les destinées de notre chère et malheureuse patrie.

Cette énergique allocution, que nous résumons brièvement, a été couverte à chaque instant par les applaudissements de toute l'assistance.

L'assemblée décide que la propagande électorale sera organisée dans chaque arrondissement et dans chaque canton par les soins des comités locaux, et que les frais nécessités seront supportés par ces mêmes comités.

La séance est ensuite levée.

LA RÉUNION OPPORTUNISTE

A la même heure où avait lieu l'assemblée conservatrice dont nous venons de donner le compte-rendu, les opportunistes se réunissaient dans la salle du Conservatoire, que l'administration municipale transforme de plus en plus en une salle de club.

Comme nous l'avons annoncé, la candidature de M. Trystram, arrêtée du reste d'avance, a été adoptée à l'unanimité, par l'excellente raison que seul, l'ancien député de Dunkerque consentait à subir les chances d'une épreuve électorale.

M. Testelin, qui décidément vieillit beaucoup, a prononcé une de ces harangues vides et sonores dont il est coutumier, et où franchement il n'y a rien à relever, parce qu'il n'y a rien. L'heure est solennelle, la démocratie, les électeurs égarés, etc., etc.

M. Trystram, à son tour, est venu prononcer une petite allocution; il s'est posé en champion de l'opportunisme, ce qui est tout naturel, et en défenseur de l'agriculture et de l'industrie, ce qui paraîtra moins croyable, étant donné que M. Trystram est un armateur, dont tout le commerce se borne à introduire en France des produits étrangers.

L'auteur du traité avec la Hollande a déclaré que les gouvernements antérieurs avaient mis le Nord entre les mains de l'étranger. Il nous semble pourtant que les derniers traités de commerce ont été votés par une Chambre opportuniste, dont M. Trystram faisait partie; mais M. Trystram a la mémoire courte, s'il a la rancune longue.

Signalons cette phrase mélancolique : « Ne disons pas que nous marchons à la revanche. » Je crois bien qu'il ne faut pas le dire; car ces messieurs n'y marchent pas du tout.

Entre temps, un monsieur Dauty est venu soumettre un plan électoral. L'assemblée a paru accueillir médiocrement l'auteur et le plan, qui pourra aller rejoindre celui de Trochu. On ne nous dit pas s'il y aura une sortie torrentielle et nous ne croyons pas que ce plan débloque jamais la citadelle opportuniste.

L'*Echo du Nord* nous signale les personnalités marquantes qui assistaient à la réunion du Conservatoire. Citons entre autres, M. Depasse, rédacteur de la *République Française*, DÉLÉGUÉ DE MERVILLE, — Merville qui ne s'en doute pas — qui représentait à lui tout seul l'arrondissement d'Hazebrouck; le citoyen Jesupret père, de Douai, disciple d'Allan-Cardec et sectateur du spiritisme ; le citoyen Leduc ; M. Dauty, déjà nommé, l'homme au plan; le libertaire de Carpentier, etc.; en somme, réunion à tendances radicales ; mais la consigne est de ronfler et l'on va, pendant tout le cours de la période électorale, faire patte de velours, et affecter des allures moderées.

Comme on a pu le voir, les orateurs, MM. Trystram et Testelin, ont négligé soigneusement de s'occuper des questions qui intéressent pourtant à un haut point les électeurs : la situation au Tonkin, l'état de nos finances, les idées libres-échangistes de M. Develle, ami intime des républicains du Nord. Sur tous ces points, il aurait été difficile de s'expliquer ; les invités de la réunion ne demandaient pas d'ailleurs d'explications ; ils veulent prendre la revanche du 4 octobre 1885 A nous deux, messieurs.

Nous apprecierons, quand nous en aurons le texte, les harangues de MM. Trystram et Testelin ; leur langage embarrassé et haineux contrastera singulièrement avec la parole franche et loyale de l'honorable M. Plichon,

---

Nous lisons dans la *Semaine catholique* de Toulouse :

« A la série des prêtres qui sont encore frustrés de leur traitement par M. Goblet, dans le diocese de Toulouse, il faut ajouter MM. les curés de Nogaret (Revel), de Labarthe (Muret), et de Sabonneres (Rieumes).

» C'est sur la réclamation de l'une de ces trois victimes, frappée depuis trois ans, que nous complétons cette liste d'honneur.

» Pour condamner légalement un citoyen français à 1 fr. d'amende, un tribunal est nécessaire. Pour spolier de 900 francs par an des centaines de prêtres innocents, le caprice d'un ministre suffit. — Liberté, égalité, fraternité! »

LA SUPPRESSION DES AUMONIERS

DANS LES LYCÉES & LES COLLÈGES

La loi sur l'enseignement primaire est à peine votée que les radicaux réclament maintenant la suppression des aumôniers des Lycées et Colleges.

La chose est logique.

Pourquoi en effet supprimer l'enseignement religieux aux enfants du peuple et le conserver aux fils du bourgeois ?

Cet enseignement religieux dans les établissements universitaires est, au reste si effacé déjà, que sa suppression de coûterait pas grand'chose.

D'ailleurs, quelle anomalie!

L'Université n'est-elle pas peuplée de protestants, de juifs, de libres-penseurs.

Comment admettre un professeur libre-penseur, juif ou protestant, faisant un cours d'histoire à des enfants catholiques ?

Malgre son impartialité, comment parlera-t-il de l'histoire Sainte, du Messie, de la Reforme, des guerres de religion; de Luther, le débauché, de Calvin, le farouche, etc.

Et après, quelle autorité peut avoir l'aumônier faisant le dimanche une instruction à laquelle il ne peut consacrer que quelques minutes.

Ceci demontre péremptoirement que l'école, soit primaire, soit secondaire, doit être confessionnelle.

Cela explique aussi la confiance dont jouissent auprès des familles les collèges catholiques, où l'enseignement, dans son ensemble, est conforme à la religion des enfants et des parents.

EMPRUNTS ET DÉFICITS

Le *Temps* publie, dans un travail de M. Henri Germain sur l'état de nos finances, un tableau fort intéressant dont nous détachons les chiffres suivants :

Le déficit de l'année 1876 a été de,	88 millions
celui de 1877 de	127 —
— 1878	335 —
— 1879	384 —
— 1880	383 —
— 1881	671 —
— 1882	752 —
— 1883	750 —
— 1884	721 —
— 1885	599 —
— 1886 sera environ de	789 —
— 1887	700 —

Ceux qui douteraient de l'exactitude rigoureuse de ces chiffres pourront facilement les contrôler en lisant le tableau suivant, qui présente l'augmentation de la dette de l'Etat, du 1er janvier 1874 au 31 décembre 1885:

Emprunts réalisés directement ou par des tiers du 1er janvier 1874 au 31 décembre 1885, déductions faites des amortissements et des remboursements.

Produit net du 3 0/0 amortissable	3.215.000.000
Produit net des obligations trentenaires 1877	74.000.000
Produit net des obligations trentenaires 1885	50.000.000
Obligations à court terme existant au 1er mars 1886	466.000.000
Avances de la Compagnie algérienne	10.000.000
Avances des chambres de commerce	50.000.000
Avances en travaux des compagnies de chemins de fer (France)	220.000.000
Avances en *espèces* des compagnies de chemins de fer (France)	102.000.000
Avances en travaux des compagnies de chemins de fer (Algérie)	275.000.000
Dette flottante, y compris la Banque de France	322.000.000
	4.784.000.000

Ainsi se vérifient mathématiquement les chiffres des recettes et des dépenses. Si on ajoute maintenant aux 4,800 millions empruntés au 31 décembre 1885 le déficit probable des années 1886 et 1887, et si, en même temps, on retranche la valeur du réseau des chemins de fer de l'Etat, on trouve qu'en dix ans, de 1878 à 1887, l'écart entre les recettes et les dépenses sera de 6 milliards. En d'autres termes, on aura augmenté en pleine paix, de 600 millions par an, le chiffre de la dette.

L'unification de la minute en Europe

La commission du méridien, réunie à Berlin, a terminé, hier, ses travaux; et ses membres se sont donné rendez-vous, l'année prochaine, à Nice,

Cette commission formée par de savants délégués par les différentes nations européennes, a déjà adopté un méridien unique: c'est celui de Greenwich, bourgade aux environs de Londres, qui l'a emporté.

Jusqu'à ce jour, chaque pays un peu important avait le sien, ce qui avait pour résultat de ne pas simplifier du tout la lecture des cartes géographiques, puisqu'il était nécessaire de s'enquérir et de tenir compte de la nationalité de ces cartes.

Greenwich a été préféré aux autres villes parce que, il faut bien le reconnaître, les cartes anglaises, surtout les marines, sont de beaucoup les plus répandues.

Voilà donc Paris décapité comme tête de ligne des longitudes ; en revanche, Argentan et la Reole vont se trouver sur le grand et unique méridien ; si les Parisiens s'attristent de la nouvelle mesure, en revanche, Normands et Gascons ont le droit d'exulter.

Tout amour-propre national mis de côté, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a là un véritable progrès accompli. Néanmoins, il en est un autre d'une importance beaucoup plus grande que la conférence de Berlin était appelée à réaliser. Cette innovation touche aux relations entre les divers pays et, par conséquent, est liée, d'une façon intime, aux intérêts des peuples. Il s'agit de l'unification de la minute.

***

On sait que chaque pays a son heure particulière. En France, c'est l'heure de Paris ; en Italie, c'est l'heure de Rome ; en Allemagne, l'heure de Berlin, etc. Il en résulte de nombreux inconvénients.

Un voyageur allant en chemin de fer de France en Italie, en passant par l'Allemagne et la Suisse, voit l'heure changer à trois reprises. Pour les dépêches télégraphiques, c'est bien autre chose ; pour savoir le temps qu'un télégramme a mis pour venir de l'étranger, il faut se livrer à un véritable calcul astronomique.

Il est évident que tous ces ennuis n'existeraient pas si l'Europe n'avait qu'une seule et même heure.

Malheureusement, l'Europe, quoique bien petite par rapport au reste de la Terre, est encore trop grande pour qu'il soit possible d'adopter une telle convention. L'Europe est très au nord, et c'est à cela surtout qu'elle doit de s'étendre sur 70 degrés de longitude. Cela donne, à raison de 15 degrés pour une heure, une différence de plus de quatre heures entre les heures des points extrêmes. Quand il est midi à l'embouchure du Volga, il n'est que huit heures du matin en Irlande. La différence est évidemment trop forte.

***

Mais s'il n'est pas possible d'adopter pour l'Europe l'*unification de l'heure*, il est loisible de n'admettre que des heures qui ne varieraient de proche en proche que d'une heure seulement. De la sorte, la différence d'heure entre deux points quelconques n'affecterait pas les minutes et ne serait exactement que d'une, de deux ou trois heures. Par conséquent, plus de calcul, plus de complication, grâce à l'*unification de la minute*.

C'est là le sujet des études auxquelles se livre en ce moment la conférence de Berlin.

Il est probable qu'elle va adopter les mesures suivantes :

Elle fixera d'abord les méridiens donnant les positions moyennes des heures.

Midi étant donné par le méridien de Greenwich, une heure du soir sera fournie par le méridien de l'Etna, deux heures par celui de Saint-Pétersbourg et trois heures par celui de Nijni-Nosgorod, localités situées respectivement aux longitudes-est de 15, 30 et 40 degrés.

Il faudra ensuite déterminer les régions qui devront jouir de la même heure; ces régions s'obtiendront évidemment en prenant sept degrés et demi, de part et d'autre des méridiens précédents. On obtiendra ainsi la même heure par l'ouest de l'Europe jusqu'au méridien passant par Turin ; une même heure, avec une heure d'avance de ce méridien à celui de Sparte ; puis de Sparte à Moscou, et enfin de ce dernier méridien au reste de l'orient de l'Europe.

Jusque-là, rien de plus simple; l'Europe est partagée en quatre régions bien tranchées ; quand on passe de l'une à l'autre, il suffit d'avancer ou de retarder sa montre d'une heure, sans toucher aux minutes.

Mais un inconvénient surgit dans la pratique.

Pour les pays compris tout entiers dans une région, rien à dire; mais il en est qui se trouvent appartenir à deux et même à trois régions. Ces derniers se trouveraient donc appelés à posséder deux et même trois heures différentes. La Suisse, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, la Grèce, la Turquie, auraient deux heures ; la Russie en aurait trois.

Nous croyons savoir que la commission de Berlin obviera à cet inconvénient, en admettant qu'un